



BIONET A



Ensemble, Préservons
notre Environnement

BIO NETTOYANT DESTRUCTEUR D'ODEURS POUR TAPIS, MOQUETTES TEXTILES D'AMEUBLEMENT ET TOUTES SURFACES

PROPRIETES :

BIONET A est un bio nettoyant destructeur d'odeurs pour le traitement des tapis, moquettes, tissus muraux et toute surface poreuse ou non. Elimine efficacement les taches organiques d'aliments, de boissons, vins, café...sur de la feutrine, des vêtements, fibres textiles délicats et fragiles, etc...Les fonctions enzymatiques, dégradent, digèrent, liquéfient les renversements accidentels d'aliments, jus de fruits, sauces, vomissures, déchets, souillures de petits animaux, dépôts constitués d'amas de dérivés de protéines, d'urées, de graisses ou autres salissures malodorantes organiques. BIONET A peut constituer un pré détachant avant lavage et apporte un effet terminal odorisant fraîcheur verte.

COMPOSITION :

Préparation à base d'une association synergisée d'enzymes, bio nettoyants détachants, agents surfactifs, activateurs de nettoyage. Formulation conforme à la directive européenne 2005/54/CE Classe 1 concernant les produits biologiques (bactéries et enzymes) assurant qu'ils ne contiennent pas de micro-organismes pathogènes pour l'homme, la faune et la flore.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

ETAT PHYSIQUE : Liquide se présentant en mousse en sortie de diffuseur
MASSE VOLUMIQUE : 1040 g/l +/- 20g/l
REACTION CHIMIQUE : Neutre
PH : 7,5
ODEUR : Fraîcheur verte
COULEUR : Opalescent (sans ajout de colorant)
TENSION SUPERFICIELLE : 28 dyne/cm

Préparation non soumise à l'étiquetage de toxicité nocivité selon directive CCE 88/379.
Ne renferme pas de substances caustiques ou corrosives ou de fonctions oxydantes provoquant l'altération des coloris.

UTILISATIONS :

BIONET A est recommandé pour les collectivités, écoles, maisons de retraite, hôpitaux, sanitaires publics, hôtels, restaurants, bars, discothèques, ou dans l'industrie pour le nettoyage régulier des sols, murs et la destruction continue des sources de mauvaises odeurs ou des dépôts incrustés sur les fibres textiles ou les supports poreux.

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr



MODE D'EMPLOI : BIONET A

Bien agiter l'aérosol avant utilisation.

Pulvériser directement sur les supports à une distance de 15/20 cm.

Laisser agir la mousse bio nettoyante selon la nature des salissures, des fibres et l'intensité des mauvaises odeurs à détruire.

Si nécessaire, selon le cas, passer une brosse à poils souples en fibres végétales, de dureté compatible avec le support à nettoyer pour parfaire la pénétration dans le cas notamment de tapis de sols en reliefs ou moquettes bouclées.

Laisser sécher ou éponger avec une serviette éponge ou passer l'aspirateur pour redonner plus rapidement du « gonflant » aux fibres et rendre les surfaces au trafic.

NOTA : Dans le cas de textiles ou coloris particulièrement sensible aux nettoyants, effectuer au préalable un essai dans un endroit caché.

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :

Stocker hors de portée des enfants et à l'abri du gel. Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec la peau et les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste. Récipient sous pression. Ne pas respirer les vapeurs. A protéger des rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50° C. même après usage, ne pas percer ni brûler. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Ne pas fumer. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. Utiliser et ranger à l'écart de toute flamme, source d'étincelle ou d'ignition, source de chaleur et appareil électrique en fonctionnement.